SYNDICAT, MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS

DELIBERATION

Le Bureau du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni par visioconférence, le 09 Février 2021

Étaient présents :

MM. Cambien, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Bezirard, Petit.

Vu le rapport nº 02-21

DECIDE

- da résiliation du marché de maitrise d'œuvre confiée à la société BERIM pour les travaux de réhabilitation de la tour de répartition de la station de Prémesques ;
- de verser une indemnité de résiliation de 5% de 8 520,00 € soit 426,00 € ;
- relancer la mission correspondant à ce qui n'a pas été terminé par le bureau d'études défaillant ;
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 2031 du budget du syndicat.

1 2 FEV. 2021

ARRIVEE

VOTANTS: 4

POUR: 4

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Acte exécutoire déposé auprès 1 FEV. 2021 de Monsieur le Préfet, le

Le Président,

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX